

INSTITUT DE LA LANGUE SAVOYARDE

Procès-Verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE 2015

à

Drumettaz-Clarafond le 26 septembre 2015

Présents :

Assier Arlette, Belleville François, Bévillard Germaine, Bocquet Michel, Buttin François, Choulet Jean-Pierre, Curdy Christian, Dardier Jean, Ducret Gilles, Dumont Paulette, Emonet Bernard, Floret Roland, Frasse Arnaud, Grasset Pierre, Gruffat Jean, Lalliard Odile, Martenon Gérard, Renec Jean-François, Sublet Henri, Tissot Michel, Tranchant Marie-Noëlle, Vibert Raymond, Vuarrier Patrick.

Excusé : Viret Roger, Edwin Genoud-Prachex, Félicien Derippe.

Le président Pierre Grasset ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence ; il remercie également la Municipalité de Drumettaz pour son accueil dans sa salle du Moulin, ainsi que tous les bénévoles du groupe de Drumettaz qui se sont largement impliqués dans l'organisation de cette A.G.

Approbation du PV de l'A.G. 2014

Le PV ne suscitant pas de remarque est approuvé.

Rapport financier

En l'absence de Roger Viret, trésorier, Jean-Pierre Choulet trésorier-adjoint, présente le compte d'exploitation dont le montant s'élève à un total de 8709,50 Euros. Il expose ensuite le bilan annuel qui est en excédent de 2600,63 Euros. Le président commente ces chiffres et soumet les comptes au vote des participants.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

Toutefois le président tient à exposer **les difficultés financières** que l'association a rencontrées. En effet, chaque année, outre les dépenses de fonctionnement, dont le salaire d'Edwin permanent au siège, nous engageons des frais d'édition de livres, d'achats de matériels divers (tels des T-shirts au logo de l'ILS) et nous avons en recette principale une subvention de la Région.

Or, jusqu'à présent nous recevions un acompte de cette subvention et nous avons 2 ans pour demander le solde en présentant nos dépenses. Cette année, les services de la Région ont considéré qu'un acompte de 5000€ était suffisant pour 2015 puisque nous n'avons rien demandé au bout d'un an. Il a fallu nombre d'échanges téléphoniques et de lettres pour que la subvention soit maintenue à 8000€. Mais les 3000€ supplémentaires doivent être justifiés par un projet d'action spécifique.

Pour ce faire, il a été présenté à la Région un budget (achat de matériels, frais de formation, frais divers, etc.) pour un projet de **collecte des parlers savoyards** auprès des patoisants encore locuteurs habituels.

Pierre lit le projet avec les motivations pour la constitution d'une base de données du franco-provençal servant de références dans le futur. Cette base sera conservée à l'écomusée Paysalp.

Une discussion s'engage sur les coûts du projet et sur les difficultés de subvention de la part des services de la Région, dont les instances politiques vont être renouvelées à la fin de l'année. Une action auprès des listes en présence est suggérée par M. Bocquet.

RAPPORT MORAL D'ACTIVITES

Activités du Conseil d'Administration :

Le C A s'est réuni régulièrement tout au long de l'année dans les locaux de la mairie de Seynod. Nous remercions la municipalité de Seynod et en particulier Mme Camusso.

Le siège de l'association :

Pas de changement à signaler, si ce n'est qu'Edwin Genoud-Prachex devra être présent à un autre moment de la semaine que le samedi, jour où il suivra par ailleurs une formation.

Les permanences au siège seront donc le mercredi de 16h à 18h.

Livres :

L'association continue la publication de livres de langue savoyarde.

« La Graméra savoyârda » de Roger Viret vient d'être publiée (des exemplaires sont dans la salle à la disposition des participants)

Nous avons en cours un Recueil de poésies de Jean-Alfred Mogenet avec traduction de Marc Bron et une présentation de Rémi Mogenet.

Le site Internet

Le site est un autre moyen de communication sur lequel nous avons beaucoup misé. Cette année il a été maintenu, mais malheureusement n'a pas été mis à jour. Nous souhaitons l'animer sérieusement à l'avenir et charger le permanent de cette tâche ou, selon la suggestion d'Odile Lalliard, de nous adresser à un jeune autoentrepreneur.

De nombreux documents peuvent être mis sur ce site, notamment les cours proposés par Gérard Martenon et Bernard Emonet. Nous mettrons également le PV des assemblées générales, en complément des envois par mail qui seront faits, ainsi que d'autres publications concernant la langue.

Activités générales

Le président souligne qu'il semble exister un intérêt grandissant pour le patois :

- le succès de la récente fête internationale à Reigner en est une illustration.
- Par ailleurs un certain nombre de communes manifestent leur désir de poser des **panneaux routiers bilingues**. Cela fait suite à la lettre de l'ILS adressée à tous les maires pour les inciter à cette action d'affirmation linguistique savoyarde.

Pierre Grasset cite les cas suivants :

- la commune d'ONNION (74) demande comment faire. Une lettre explicative a été renvoyée.
- ARCHAMPS souhaite que la pose des panneaux soit une grande manifestation et demande que l'ILS organise une conférence sur le parler francopovençal. M. Martin a accepté de prendre en charge cette action.
- La Communauté de Communes de FAUCIGNY-GLIERES demande des bénévoles pour créer un atelier de patois dans le cadre de l'activité des TAP.

Il est décidé de demander aux groupes locaux, dont celui d'Entremont avec Marc Chevrier, de trouver des volontaires.

- L'Office du Tourisme de PEROUGES (01) fêtera les 17 et 18 octobre l'anniversaire du traité de Paris rattachant la commune à la Savoie et souhaite une information sur le FP/ M. Martin se chargera également de cette intervention.

Ensuite, s'engage un échange de vues entre les participants sur les problèmes de **l'enseignement du patois** en particulier auprès des jeunes. Il en ressort que des méthodes pédagogiques et des instruments existent. Ainsi Gérard Martenon peut mettre son expérience et du matériel à la

disposition de futurs formateurs. Bernard Emonet peut également mettre à disposition de la documentation audio pédagogique. Des radios locales (RCF, radio Arpitania, ...) présentent des émissions en patois qui peuvent servir de support à l'enseignement de la langue. Des participants qui sont engagés dans ces émissions peuvent donner toutes précisions à ceux que ça intéresse, en particulier Arnaud Jansen-Frasse signale que la « Radio-Arpitane » peut s'écouter sur le site : <http://www.oarp.eu>. Par ailleurs, Odile Lalliard indique qu'une demande de candidature a été faite pour l'année prochaine par Alliance-Arpitania pour la réalisation de la fête du patois à St Etienne.

Lettre aux députés et sénateurs de Savoie :

Le président a adressé une lettre aux élus pour leur présenter notre action et leur demander une aide financière prise sur leur réserve parlementaire. Les réponses reçues font part de l'intérêt des élus, mais indiquent que pour cette année cette réserve a été entièrement distribuée. Une nouvelle demande sera formulée ultérieurement.

Notre collaboration avec PAYSALP ou avec le Musée Savoisien de Chambéry :

Nous serons de plus en plus en liaison avec PaysAlp, écomusée lié au Conseil départemental de Hte Savoie, qui a vocation à récolter et conserver tout ce qui concerne la vie locale, dont le parler savoyard. Entre autre collaboration, nous pourrons faire former les futurs collecteurs de parlers patoisants par Paysalp, etc.

En Savoie se crée un début de collaboration avec le Musée savoisien, institution reprise et renouvelée par le Conseil Départemental, et qui se propose de donner une information approfondie sur langue savoyarde. Dans ce cadre, Mme Christiane Dunoyer, ethnologue valdotaine, effectue actuellement une collecte des parlers et nous a contactés ainsi que divers groupes patoisants.

Suite à une intervention d'Arnaud Jansen-Frasse relative aux liens entre le musée et les archives départementales, les participants font part de leur attachement à la gratuité de l'accès aux documents dans les Archives Départementales et de leur totale opposition à toute idée d'activité commerciale concernant ces documents.

Pierre Grasset insiste sur l'importance de la collecte de documents auprès de tous ceux qui en détiennent. Il signale que par l'Académie de Savoie à laquelle nous sommes adhérents, nous pouvons avoir accès au Catalogue en ligne des Sociétés savantes.

Création de mots :

Une langue vivante crée de nouveaux mots chaque jour. Le français en crée sans cesse, mais tellement peu qu'il se laisse envahir par l'anglais ou l'américain... Le « franglais » est une réalité en extension. Qu'en est-il de notre FP ? A chaque réunion, notre CA se propose d'inventer ou de retrouver de nouveaux mots.

Associez-vous à cette démarche et adressez vos propositions, orales ou écrites, au siège de l'Institut en indiquant votre référence. Elles seront toutes examinées et celles qui seront retenues grossiront notre dictionnaire savoyard.

Le Festival des Métiers de la Montagne de 2016

Pierre Grasset indique que nous tenons régulièrement un stand de présentation et de vente de documents dans le cadre du Festival des Métiers de la Montagne, dont la prochaine tenue aura lieu du 17 au 20 novembre 2016.

Nous y rencontrons un réel succès auprès du public. Il propose que notre A G 2016 s'y déroule. Elle pourrait se tenir le 19 novembre à 9h30. Une confirmation sera envoyée à tous.

Tous ceux et toutes celles qui s'intéressent à nos activités peuvent s'inscrire pour des permanences sur le stand, ou faire des propositions d'animations nouvelles.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Elections au Conseil d'Administration

Composé de 15 membres le CA est renouvelable par tiers tous les ans. Sont sortants cette année : Arnaud Jansen-Frasse, Damé Laurent, Gruffat Jean, Odile Lalliard et Taniou Louis, ce dernier étant décédé.

En remplacement de ce dernier : M. Jean-François REMEC se présente.

75 rue CC. De Beauregard 73800 Les Marches.

Tél : 04 56 29 31 25

Mandél : jf.remec@gmail.com

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Le CA se compose donc de : Arnaud Jansen-Frasse, Michel Bocquet, Marc Bron, Pierre Bron, Jean-Pierre Choulet, Laurent Damé, Jean Dardier, Félicien Derippe, Gilles Ducret, Pierre Grasset, Jean Gruffat, Odile Lalliard, Jean-François Remec, Henri Sublet, Roger Viret.

Les membres du bureau sont inchangés :

Président : Pierre Grasset

Vice-présidents : Marc Bron, Gilles Ducret

Trésoriers : Roger Viret, Jean-Pierre Choulet

Secrétariat adjoint : Henri Sublet

Les fondés de pouvoir sont : le président et les deux trésoriers.

Le Bureau est reconduit en sa composition actuelle, sauf en ce qui concerne Henri Sublet qui indique ne pas pouvoir assurer la charge de secrétaire et se bornera à faire secrétaire de séances en tant que secrétaire-adjoint.

En conclusion de cette Assemblée Générale, le président nous fait part de son grand souci de la transmission de notre parler savoyard, le patois. Compte tenu de l'âge de la plupart d'entre nous, c'est d'une urgence évidente. Nous devons nous attacher à porter nos efforts sur cette transmission et, sans négliger pour autant les groupes d'adultes, il convient d'intensifier nos interventions auprès des jeunes scolaires savoyards,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

Le secrétaire de séance : Henri Sublet

Le Président : Pierre Grasset